



PIECE 1.2

Actualisation du diagnostic

Version approuvée le 18 décembre
2018



even
Conseil

ECONOMIE
AMENAGEMENT
URBANISME

Une actualisation nécessaire

La réalité de l'élaboration du SCoT conduit à une procédure s'étendant sur plusieurs années, ce qui implique que certaines données de l'analyse du diagnostic sont obsolètes avant l'arrêt du schéma.

C'est en particulier le cas des données socio-démographiques qui sont désormais fournies annuellement par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement général de la population : les données 2014 sont alors disponibles au moment où le dossier du SCoT est préparé pour l'arrêt du schéma (2018).

Le diagnostic du SCoT ayant été réalisé sur la base des données INSEE 2012, dernières données disponibles au moment de l'élaboration du diagnostic, ce volet d'actualisation paraît nécessaire pour, au delà d'apporter de nouveaux chiffres, répondre aux questions suivantes :

- Les chiffres plus récents confirment-ils ou infirment-ils les analyses du diagnostic initial, dans les grands thèmes d'analyse (démographie, population active, logements, emplois...) ?
- Montrent-ils une trajectoire territoriale différente de celle qui avait été analysée précédemment ?

Les éléments présentés ci-après portent alors sur des données plus récentes (2014, avec des rappels aux données de 2009 à même périmètre).

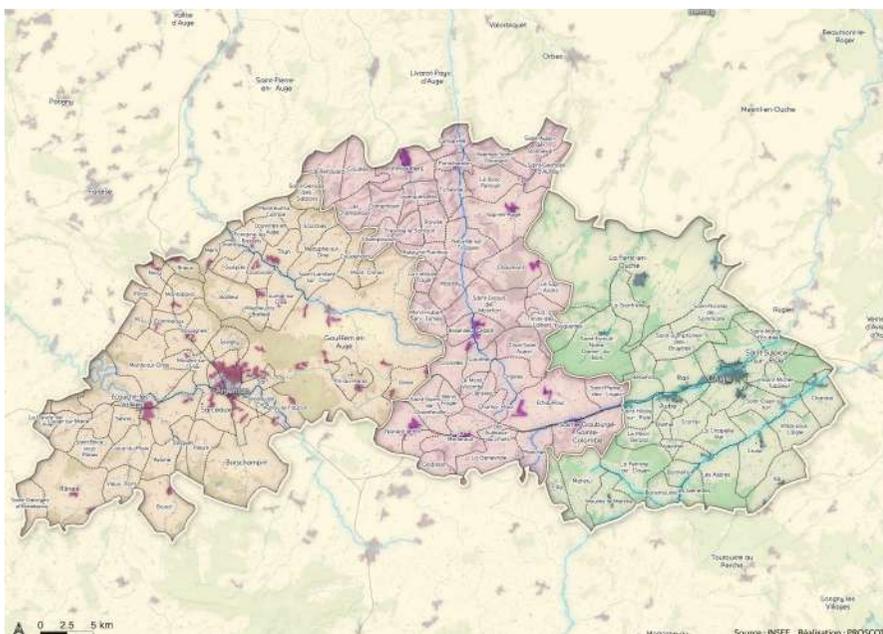
A noter cependant que l'INSEE met en garde sur une interprétation « année après année » des chiffres du recensement, qui, réalisé partiellement par sondages, peut fournir des tendances difficiles d'interprétation.

Les données INSEE 2014 constituent les dernières données disponibles lors de l'élaboration du rapport de présentation en vue de l'arrêt du SCoT en 2018.

Le territoire

- Un territoire de 1 800 km²
- 3 intercommunalités : la Communauté de Communes d'Argentan Intercom, la Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, et la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle.
- 127 communes, dont 6 communes nouvelles (Boischampré, La Ferté-en-Ouche, Ecouché-les-Vallées, Sap-en-Auge, Gouffern-en-Auge, Monts-sur-Orne)

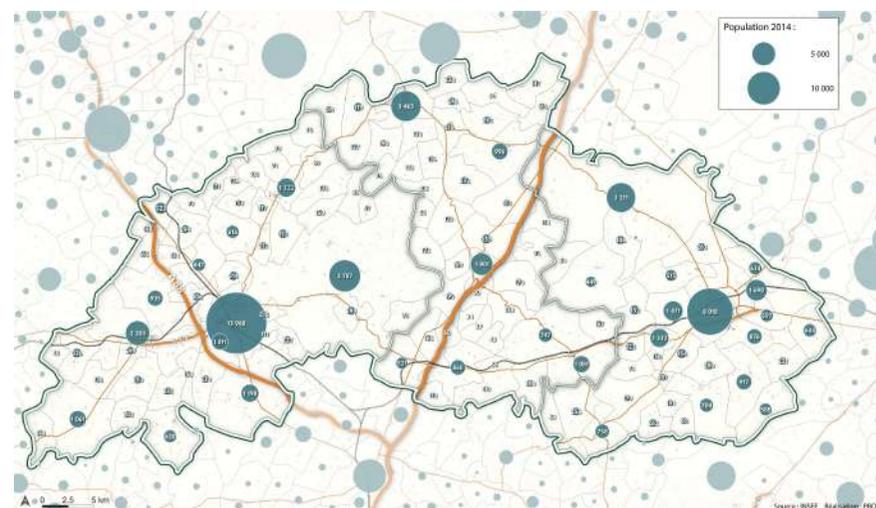
Le Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche à la date d'arrêt du projet



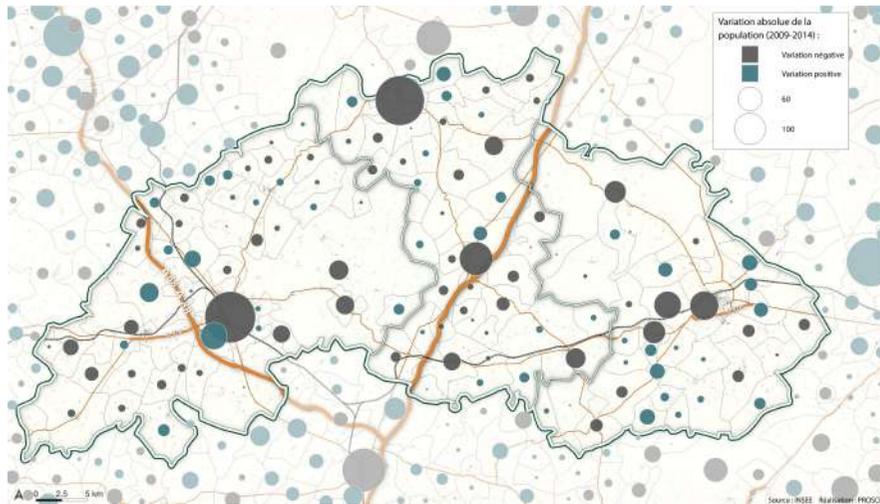
Démographie

- 75 775 habitants en 2014, soit une baisse de 1 406 habitants depuis 2009, avec des soldes migratoires et naturels tous deux négatifs (respectivement - 924 et - 482 habitants). Depuis 2012 (date de réalisation du diagnostic), le SCoT a perdu 905 habitants.
- Si les communes d'Argentan, l'Aigle, Vimoutiers et Gacé demeurent les plus peuplées, ce sont aussi elles qui ont subi les plus fortes baisse de population entre 2009 et 2014.
- Un vieillissement de la population qui se poursuit, suivant la tendance nationale.
- Une taille moyenne des ménages qui continue de diminuer passant de 2,21 en 2009 à 2,16 en 2014

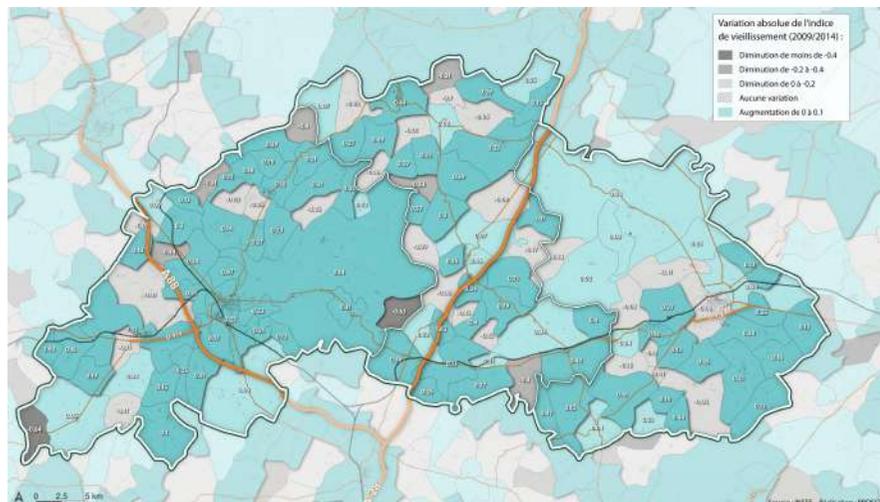
Population communale au sein du SCoT en 2014



Evolution en valeur absolue de la population communale entre 2009 et 2014 : en noir, la population baisse ; en bleu elle augmente



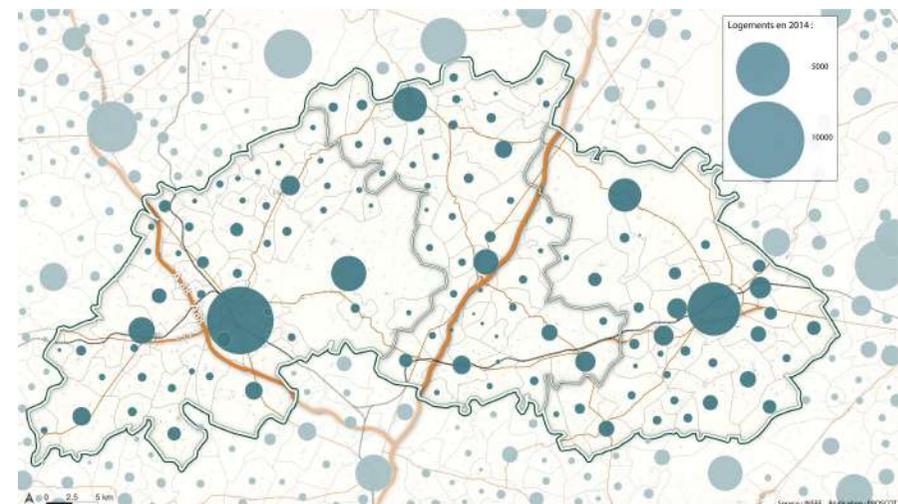
Evolution de l'indice de vieillissement entre 2009 et 2014 : plus il augmente (bleu de plus en plus foncé), plus la population vieillit



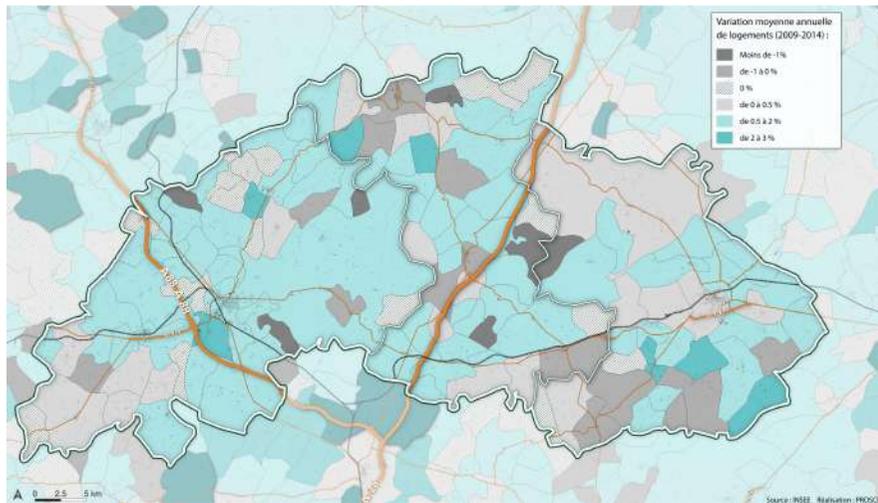
Habitat

- 42 822 logements en 2014, soit une augmentation du parc de 1 217 logements depuis 2009 (+ 240 logements entre 2012 et 2014)
- Une augmentation de la vacance : + 1 063 logements vacants entre 2009 et 2014 pour un parc vacant de 4 829 logements en 2014, soit 11,2% du parc total de logements
- Des prix de l'immobilier environnant les 1 300 €/m² à Argentan ou l'Aigle, avec des prix moins élevés en cœur de territoire

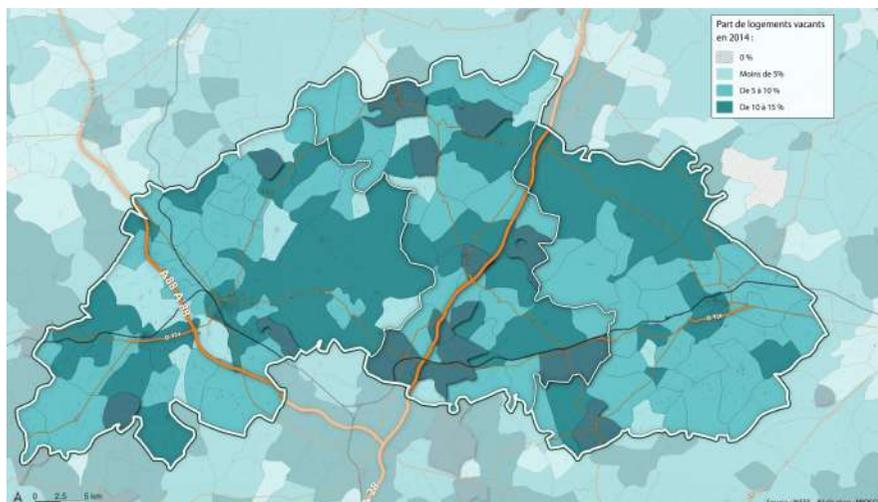
Nombre de logements par commune en 2014



Variation moyenne annuelle du nombre de logements par commune



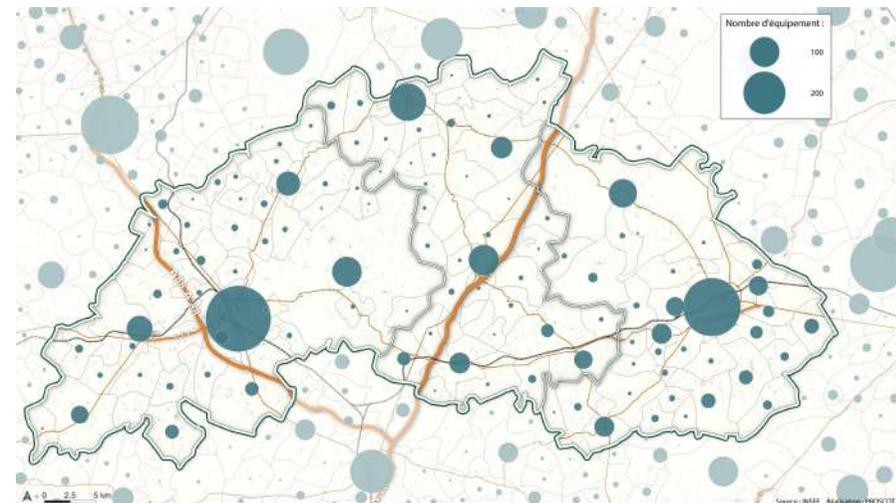
Part de logements vacants en 2014 : en bleu foncé, les taux les plus élevés



Equipements et services

- Un maillage dense d'équipements et de services, avec près de 2 500 équipements de toutes gammes sur l'ensemble du territoire, traduisant un fonctionnement de proximité du P2AO.

Nombre d'équipements par commune en 2014, toutes gammes confondues



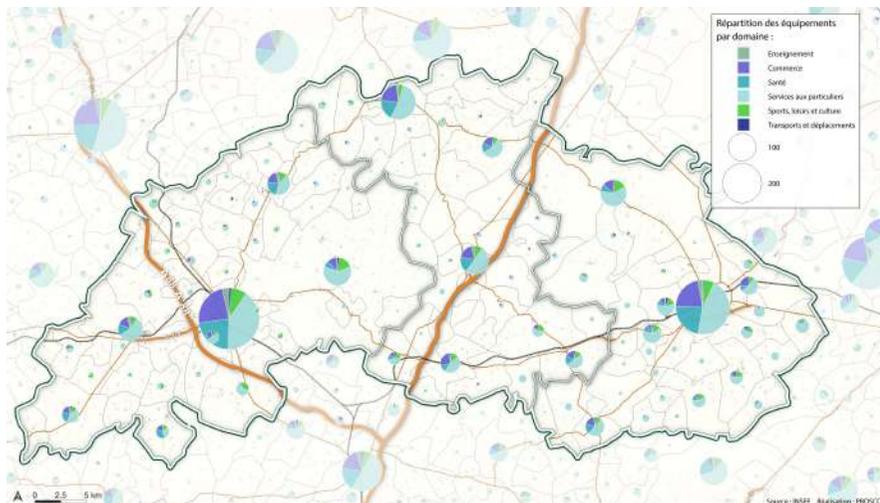
Densité d'équipements pour 1 000 habitants



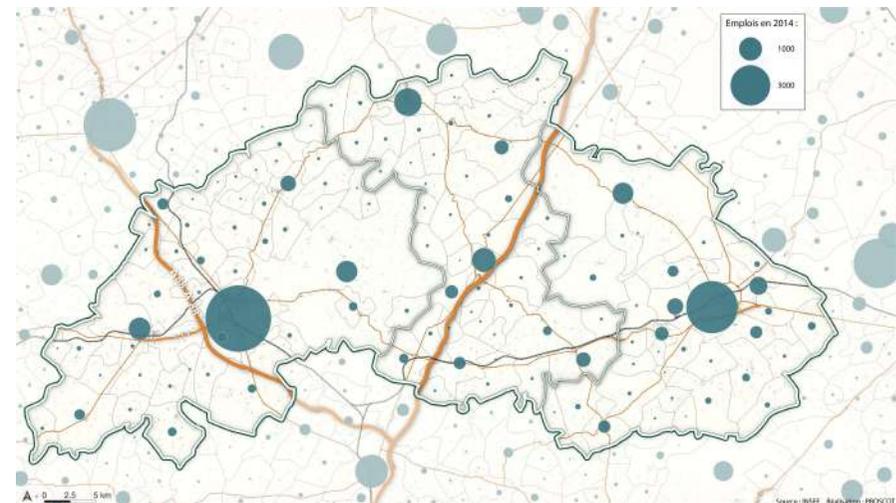
Economie et population active

- 27 611 emplois en 2014, soit une perte de 1 035 emplois entre 2009 et 2014 (et de 891 emplois entre 2012 et 2014)
- 32 054 actifs en 2014 (+ 1 025 par rapport à 2009) soit un taux d'activité de 70%
- Parmi ces actifs, 27 267 ont un emploi (60%) et 4 786 sont au chômage (14,9%). La part des chômeurs est alors en augmentation, étant de 12,9% en 2009 (13,9% en 2012 à l'époque du diagnostic).
- Avec une augmentation du nombre d'actifs et une diminution du nombre d'emplois, le taux de concentration est de 101 en 2014. Cela signifie qu'il y a sur le territoire 101 emplois pour 100 actifs occupés résidant au sein du P2AO. Le territoire conserve alors un statut de pôle d'emploi, attirant des actifs venant de l'extérieur.

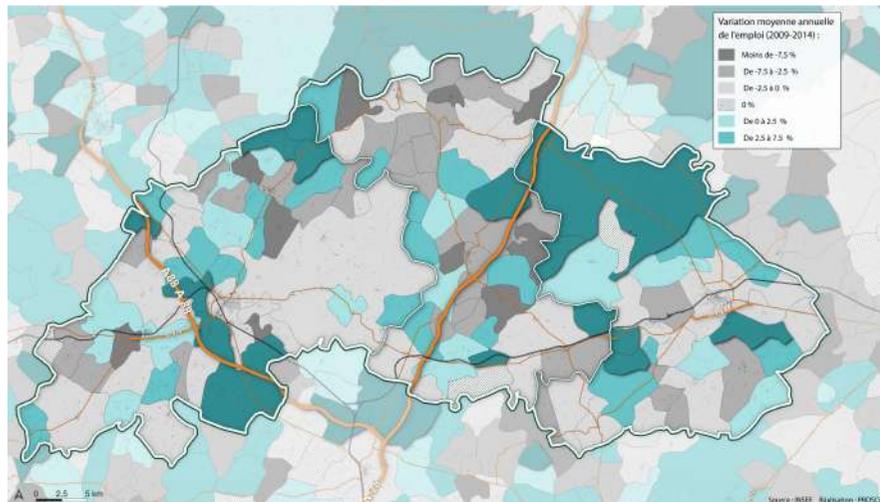
Type d'équipements, par commune, en 2014



Nombre d'emplois par commune en 2014



Variation moyenne annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014, par commune



Taux d'activité par commune en 2014



Les grands indicateurs socio-économiques actualisés ci-avant nous montrent une poursuite des tendances globales observées en 2012 au sein du P2AO :

- Une déprise démographique liée à la fois à un départ d'habitants, mais aussi à un solde naturel négatif, en partie lié au vieillissement de la population,
- Une concentration de la population dans les 4 principaux pôles du territoire, qui sont cependant les plus concernés par une diminution de population,
- Une vacance de plus en plus marquée, ce qui témoigne de l'inadaptation d'une partie du parc de logements aux besoins des ménages, qui appelle alors à des actions de requalification / réhabilitation et menace l'attractivité des cœurs de ville concernés,
- Un territoire fonctionnant via des micro-bassins de vie, où la culture de la proximité via notamment l'accès à des équipements et services variés est tangible et à conserver,
- Un recul net des emplois, qui reflète la période post-crise de 2008, qui fragilise quelque peu la capacité du territoire à s'affirmer comme un bassin d'emplois vis-à-vis de l'extérieur et à proposer des emplois aux actifs du territoire,
- Une augmentation de la population active, mais accompagnée d'une hausse du taux de chômage, qui interroge alors la correspondance entre les qualifications des actifs du territoire et les emplois offerts au sein du SCoT.

Les enjeux soulevés par le diagnostic initial et sur lesquels s'appuie le projet du SCoT sont donc encore d'actualité, avec une ambition forte de la part des élus d'inverser les tendances démographiques et économiques à l'œuvre en affirmant le P2AO à l'interface entre le Grand Ouest et l'Axe Seine, et en faisant valoir ses savoir faire spécifiques.

- Les ambitions relevées au sein du SCoT témoignent de la volonté des élus de ne pas subir les évolutions actuelles sinon d'agir pour dessiner un territoire attractif et conscient de ses atouts, aussi bien économiques que résidentiels. Ce projet de territoire partagé est un levier pour mettre en œuvre ces ambitions vers un nouvel élan du P2AO.